



EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/04/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	12	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS-PREFECTURE
Le : 21/04/2023
Et
Publication ou notification du :
21/04/2023

L'an 2023, le 11 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune d'Estouy s'est réuni à la Mairie, à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur de BOUVILLE Anne-Jacques, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 06/04/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 06/04/2023.

Présents : M. de BOUVILLE Anne-Jacques, Maire, M. GUERIN Dominique, Mme SERRE Caroline, M. DUBREUIL Anthony, M Loïc BARRÉ, M GOËFFON Julien, Mme ROBILLARD Chantal, Mme LANGEVIN Monique, Mme TARTIVEAU WOLFF Sophie, Mme GELIS Françoise, Mme Julie DERET, Mme Stéphanie THARIOT

Absent : M Sébastien LACROIX

Absent excusé : M. ARNOU Bertrand ayant donné pouvoir à M Mme Julie DERET.

A été nommé(e) secrétaire : Mme SERRE Caroline

2023 -005 – Mise à l'enquête publique des projets de zonages des eaux usées et des eaux pluviales

Monsieur Anne-Jacques de BOUVILLE, Maire de la commune d'Estouy expose les résultats de l'étude de définition des projets de zonages d'assainissement de la commune réalisée par le Bureau d'Etudes **setec hydratec**.

Il convient maintenant de mettre à l'enquête publique les conclusions de cette étude.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve les projets des zonages d'assainissement tel que définis par les cartes de zonages eaux usées et eaux pluviales de l'étude citée ci-dessus, et annexées à la présente ;